

DEBUTANT MUSIQUE

J'ai 7 ans ou + et souhaite débiter la musique au Conservatoire

- Je retire une fiche d'inscription à un test d'admission à l'accueil, 22 rue Lallemand, ou la télécharge sur le site internet du CRR à compter du lundi 1er juillet 2019.
- Je la dépose dûment remplie à l'accueil, accompagnée des frais de dossier d'inscription et des pièces demandées jusqu'au vendredi 26 juillet 2019.
- En fonction des places disponibles, je passe un test d'entrée auprès d'un enseignant du Conservatoire qui évaluera ma motivation, mon appétence, ma curiosité, et mes dispositions physiologiques le lundi 02 septembre 2019 de 17h00 à 20h00 pour tous les instruments sauf piano et violon les lundis 02 et mardi 03 septembre 2019.
- Je reçois le résultat par courriel suite aux concours d'entrée.
- Si mon admission est prononcée, je me rends à l'accueil du CRR confirmer mon inscription et régler les droits de scolarité et frais de dossier jusqu'au vendredi 20 septembre 2019.
- Début des cours : lundi 16 septembre 2019.

Les admissions se font dans la limite des places disponibles.

Je me rends le jour du test sur le site de Candolle, 3 rue de Candolle, 34000 Montpellier et je consulte les affichages prévus à cet effet.

LE DEROULEMENT DU CURSUS INSTRUMENTAL

- Cours d'instrument : 30 minutes
- Cours de formation musicale : 1h15
- Cours de chant choral : 45 minutes